

SELL&SIGN DIGITALISE ET PERMET DE SIGNER EN LIGNE L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Sachant que tout le monde n'a pas d'imprimante chez soi, nous avons pensé qu'à cette période plus que jamais numérique, nous étions à même de proposer à l'ensemble de la population une solution adaptée, **gratuite, sans impression** et sans inscription à un logiciel tiers.

Nous ne collectons aucune donnée personnelle autre que celles nécessaires pour générer le document et la signature. Elles ne seront absolument pas exploitées à d'autres fins, **ni partagées et supprimées** dès la fin du dispositif mis en place. Nous sommes donc totalement **RGPD friendly**.

Il est aussi bon de rappeler que notre [tiers de confiance est DOCAPOSTE](#) (filiale du Groupe Laposte) et que la solution SELL&SIGN répond pleinement aux exigences établies par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

Notre équipe a ainsi travaillé d'arrache-pied pour offrir à tous les français une version digitale de l'attestation, à signer directement à partir de ce formulaire, à l'adresse suivante :

Complétez et Signez votre attestation de déplacement dérogatoire au format numérique

De nombreux sites peu scrupuleux ont vu le jour ces dernières 24h ne respectant pas la législation française sur la protection des données personnelles, le Gouvernement a ainsi été contraint de reculer face à la validité des versions numériques. Cependant, vous pouvez toujours remplir, signer et imprimer votre attestation de déplacement !

Rappelons le contexte, depuis janvier 2020, une épidémie internationale de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine.

Le 16 mars 2020, le Président de la République, Emmanuel Macron, a décidé de prendre des mesures pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

Des dérogations sur attestation seront possibles dans le cadre de :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés ;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr) ;
- déplacements pour motif de santé ;

SELL & SIGN

- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Toute personne qui n'a pas son attestation sur elle lorsqu'elle se déplace à partir de midi ce mardi 17 mars 2020 s'expose à une amende de 38€ à 135€ en cas de contrôle des forces de l'ordre.

QUI SOMMES-NOUS ?

SELL&SIGN propose une solution complète de signature électronique, comprenant la digitalisation des contrats, leur mise en conformité, la collecte de données, ainsi que la possibilité de faire signer des documents à distance, en face à face ou en ligne. SELL&SIGN se démarque de la concurrence en permettant d'insérer dans les documents digitalisés des champs variables à personnaliser (Smartfields®) et en permettant la signature des documents en face à face même sans connexion Internet, grâce à son mode déconnecté.

SELL&SIGN est une création française inventée et développée à Marseille, en plein coeur du Vieux Port. Créée en 2014 par Alexandre MERMOD et Sébastien BASSOMPIERRE, la solution SELL&SIGN est éditée par Calinda Software, qui développe des solutions de collaboration pour les entreprises depuis 2007.

Le premier client de SELL&SIGN est emblématique puisqu'il s'agit des laboratoires Bioderma.

Depuis, SELL&SIGN compte plus de 9900 clients réguliers, issus de corps de métiers variés comme l'immobilier, les assurances, les laboratoires pharmaceutiques et cosmétiques, la sécurité ou encore la rénovation énergétique et thermique.

En 2017, SELL&SIGN atteint le million de chiffre d'affaires, avec une augmentation de 120% par rapport à sa première année.

En 2019, les équipes de SELL&SIGN ont doublé. Fort de sa croissance, SELL&SIGN devrait s'installer prochainement dans la campagne aixoise.

Pour en savoir plus : <https://www.sellandsign.com/fr/kit-media-presse/> Contact : marketing@calindasoftware.com

SELL & SIGN